

DEPARTEMENT DE LA
DORDOGNE

**LE GRAND PERIGUEUX
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION**
255 rue Martha Desrumaux
24000 PERIGUEUX

DECISION DU PRESIDENT

Objet : Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux – Vente équipement numérique à monsieur Laurent URDIALES, directeur général adjoint ressources, services et solidarités – Montant 300€ TTC.

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10.

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 déléguant au Président certaines de ses attributions.

Considérant que la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux a doté certains de ses agents d'outils numériques comme des ordinateurs portables, des tablettes ainsi que des smartphones pour favoriser une communication plus simple et une meilleure organisation du travail.

Considérant que l'Agglomération n'a plus l'utilité de cet équipement. Il est donc proposé de le céder à cet agent moyennant la somme de 300€, valeur actuelle de cet équipement sur le marché du reconditionné.

DECIDE

Article Unique : De vendre le smartphone Apple iPhone à Monsieur Laurent URDIALES pour un montant de 300€ TTC.

Fait à Périgueux, le

19 JAN. 2026

Le Président

Jacques AUZOU

19 JAN. 2026

Affiché le :